

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 78 (1952)  
**Heft:** 6

## **Sonstiges**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## NÉCROLOGIE

**Pierre Th. Dufour, ingénieur**  
1881-1952

Le 22 janvier 1952, M. Pierre-Th. Dufour, ingénieur, docteur ès sciences, est décédé à Lausanne dans sa 71<sup>e</sup> année.

Fils du célèbre Dr Marc Dufour, qui fut professeur d'ophtalmologie à l'Université de Lausanne, M. P.-Th. Dufour naquit à Lausanne le 11 novembre 1881. Après avoir fait ses études à Lausanne, il obtint en 1905 le diplôme d'ingénieur électricien. M. Dufour fut successivement ingénieur à la Compagnie Westinghouse à Pittsburg, aux Etats-Unis, de 1906 à 1907, aux Ateliers de construction de Oerlikon en 1908 et aux Câbleries de Cossonay de 1910 à 1911. Puis il compléta ses études à Paris et obtint en 1918 le grade de docteur ès sciences de la Sorbonne. De retour à Lausanne, M. Dufour fut nommé professeur de physique au Gymnase classique où il enseigna de 1919 à 1946. Il avait un plaisir particulier à initier ses jeunes élèves aux découvertes les plus récentes de la science. M. Dufour avait un esprit curieux et largement ouvert aux idées nouvelles. Il suivait de très près les travaux de divers groupements scientifiques tels que la Société vaudoise des Sciences naturelles qu'il présida de 1931 à 1932. Il avait fait partie du comité de la Société helvétique des Sciences naturelles de 1922 à 1926 et avait été nommé membre d'honneur de la Murithienne, société valaisanne des sciences naturelles. Citons en particulier les communications remarquables de M. Dufour sur la vision à l'œil nu des vues stéréoscopiques, sur les photographies stéréoscopiques, sur la distribution de l'eau à Lausanne pendant la sécheresse de 1920-1921, sur l'Institut international du Jungfrauoch, sur Santorin, sur les orgues et les logarithmes. Certains de ces travaux ont été publiés. M. Dufour était aussi un des membres les plus fidèles de l'Association suisse des électriciens dont il a suivi les travaux avec le plus grand intérêt jusqu'à ces derniers mois.

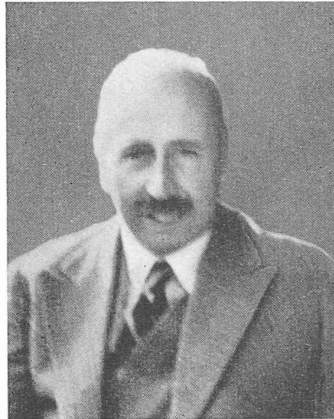
C'est en sa qualité de major du Génie que le Conseil fédéral l'avait appelé à faire partie en 1928 de la Commission fédérale pour la protection de la population civile contre les gaz et en 1935 de la Commission fédérale pour la défense aérienne passive.

L'intense activité scientifique de M. Dufour ne l'empêchait pas de s'intéresser aux domaines les plus divers. Excellent administrateur, d'une grande perspicacité, il fut nommé en 1911 membre du Conseil de la Compagnie du chemin de fer de Lausanne à Ouchy et des Eaux de Bret. Il présida le Comité de direction de cette société dès septembre 1922, devint vice-président du Conseil d'administration en 1940, puis président en 1942, fonctions qu'il exerça avec une haute compétence. Philanthrope au cœur généreux, M. Dufour avait hérité de son père l'amour des aveugles et des malades pour lesquels il se dépensa sans compter durant toute sa vie. C'est ainsi que de 1932 à 1947, il présida le Conseil de l'Asile des

Aveugles avant d'être nommé membre d'honneur de cette institution à laquelle il a rendu les plus grands services. En 1923, M. Dufour entra au Conseil d'administration de La Source, Ecole romande de gardes-malades de la Croix-Rouge ; il devenait vice-président de ce conseil en 1929 puis président en 1937. Il s'occupa de la réorganisation de La Source qu'il dota de nouveaux statuts.

Frappé par la maladie depuis 1946, M. Dufour conserva une vivacité d'esprit, une égalité d'humeur et une sérénité admirables.

Tous ceux qui eurent le privilège d'approcher cet homme de bien garderont un souvenir fidèle de son intelligence, de sa modestie, de sa loyauté et de son dévouement. J. P.



PIERRE TH. DUFOUR, ingénieur<sup>1</sup>

ÉCOLE POLYTECHNIQUE  
FÉDÉRALE

## Bourses de perfectionnement MFO

A l'occasion du soixante-quatrième anniversaire de sa fondation, la « Maschinenfabrik Oerlikon » a offert à l'Ecole polytechnique fédérale, tout d'abord pour une période de cinq ans, une somme de 10 000 fr. par an, en vue de l'octroi de deux *bourses de perfectionnement* au plus, chaque année. Ces bourses doivent servir au perfectionnement scientifique et professionnel d'étudiants ou d'anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale, dans les domaines de la technique des

courants forts, de la thermodynamique et de l'organisation industrielle. Elles peuvent servir par exemple à payer des séjours d'études auprès d'autres Hautes Ecoles ou dans des instituts de recherches et d'essais, ou encore à couvrir les frais de voyages d'études ou des stages pratiques dans des entreprises industrielles suisses et étrangères.

Les *candidatures* pour les bourses qui peuvent être accordées grâce au crédit de 1951 doivent être adressées au secrétaire du Conseil de l'Ecole polytechnique fédérale, à Zurich, *jusqu'au 30 avril 1952 au plus tard*.

Sont admis à l'inscription les étudiants de l'E. P. F. qui ont passé avec succès la seconde série des examens propédeutiques ou les ingénieurs qui ont obtenu leur diplôme à l'E. P. F. depuis trois ans au plus. Il convient de joindre à la demande un bref curriculum vitae contenant des indications sur la formation du candidat, des copies de certificats, le programme de perfectionnement supplémentaire qui doit être financé totalement ou en partie au moyen de la bourse, et un budget d'ensemble pour toute la période au cours de laquelle la bourse doit être employée (c'est-à-dire avec la mention d'autres ressources éventuellement à disposition du requérant). Le secrétaire du Conseil de l'Ecole polytechnique fédérale est prêt à donner aux intéressés les renseignements complémentaires qu'ils pourraient désirer.

## BIBLIOGRAPHIE

**Egouts publics — Eputation**, par Ch. Dubosch. — 1 volume, 350 p. Editions G. I. G., 61, avenue de la Liberté, Bruxelles 1951.

Il s'agit de la troisième partie d'un ouvrage dont les deux premiers volumes ont paru en 1921 et 1939 déjà (avec des

<sup>1</sup> Cliché mis gracieusement à notre disposition par la direction de La Source, école romande d'infirmières de la Croix-Rouge suisse.

rééditions dès lors). La matière publiée en ce troisième volume aujourd'hui a paru au cours de ces dernières années dans les Annales des travaux publics de Belgique et concerne essentiellement le *Traitement des eaux d'égouts*.

L'auteur s'efforce de donner un exposé objectif de cette technique qui a trop souvent pâti dans ses progrès de l'influence de propagandes mercantiles, tendant à préconiser souvent l'application générale de systèmes infaillibles, alors qu'en ce domaine il n'y a que des cas d'espèce qu'il faut résoudre en se basant sur des connaissances générales du problème.

Ce sont ces connaissances générales que le lecteur trouvera à cet ouvrage qui borne son examen à l'essentiel, sans entrer dans les détails au sujet de la conception matérielle des constructions. L'auteur indique seulement la forme générique, supposant que leur matérialisation est du domaine de la pratique courante de l'art de l'ingénieur.

*Table des matières* : Généralités. — Investigations et mesures en laboratoire. — La fraîcheur du sewage brut, l'extraction des boues brutes. — Epuration des eaux d'égouts, méthodes. — Prétraitements et traitements partiels. — Epuration biologique naturelle. — Epuration biologique artificielle, fosse septique, lits bactériens, filtres percolateurs, immergés ou noyés, boues activées. — Comparaison des systèmes d'épuration. — Eaux fluviales et eaux résiduaires industrielles. — Traitement des boues.

L'ouvrage est complété par un index bibliographique dont les mentions les plus récentes datent toutefois de 1942.

**STS**

SCHWEIZER. TECHNISCHE STELLENVERMITTLUNG  
SERVICE TECHNIQUE SUISSE DE PLACEMENT  
SERVIZIO TECNICO SVIZZERO DI COLLOCAMENTO  
SWISS TECHNICAL SERVICE OF EMPLOYMENT

ZURICH 2, Beethovenstr. 4 - Tél. 051 23 54 26 - Télégr. : STSINGENIEUR ZURICH

**Emplois vacants :**

*Section industrielle*

155. *Constructeur*. Petite fabrique de machines. Environs de Zurich.

159. *Technicien*. Vente. Grande entreprise industrielle. Zurich.

161. *Jeune ingénieur*. Soudure. Rédactions techniques. Candidat de langue maternelle française, avec de bonnes connaissances de l'allemand. Suisse romande.

163. *Ouilleurs*. Candidats célibataires. Connaissance de la langue anglaise souhaitée. Fabrique en Angleterre.

165. *Technicien*. Ventilation. Zurich.

167. *Techniciens ou dessinateurs*. Fabrique de machines. Suisse allemande.

169. *Jeune ingénieur mécanicien*. Suisse centrale.

171. *Technicien*. Bonne connaissance des langues. Activité commerciale. Age : 30 à 35 ans. Grande fabrique de machines. Suisse orientale.

173. *Dessinateur*. Serrurerie du bâtiment. Zurich.

175. *Constructeurs* (techniciens ou dessinateurs). Fabrique de machines. Suisse orientale.

177. *Ingénieur ou technicien*. Chauffage et ventilation. Langue maternelle : allemand. Suisse allemande.

179. *Ingénieur électricien*. Expérience des chantiers de montage et de leur organisation. Situation bien rémunérée et d'avenir pour élément de premier ordre. Importante société d'entreprise belge à Bruxelles.

*Sont pourvus les numéros, de 1952 : 21, 75 ; de 1951 : 209, 511, 559, 573, 655, 659, 657, 661, 665, 667, 671, 679, 685, 687, 689, 749, 793.*

*Section du bâtiment et du génie civil*

342. *Ingénieurs géologues et ingénieurs civils*. Recherches d'eau potable et prospections pour usines de forces hydrauliques ; aménagements de chutes d'eau ; en outre : *techniciens d'arpentage ou dessinateurs*, et *technicien en génie civil*. Grande entreprise belge, Congo belge. Offres de service en langue française sur formulaires-avion du S. T. S.

344. *Technicien en bâtiment ou dessinateur*. Bureau d'architecte. Ville du canton de Berne.

346. *Ingénieur civil* E. P. F. ou E. P. U. L. Béton armé ; en outre : *technicien et dessinateur*. Bureau d'ingénieur à Alger (Afrique du Nord).

348. *Ingénieur civil* E. P. F. ou E. P. U. L. Chef dans une entreprise d'une certaine étendue. Langue française. Offres de service en langue française sur formulaires-avion du S. T. S.

350. *Ingénieurs en arpentage et techniciens et dessinateurs*. Projets et exécutions d'aménagements hydrauliques. Langue française. Grande société belge. Congo belge. Offres de service en langue française sur formulaires-avion du S. T. S.

352. *Jeunes ingénieurs civils et techniciens*. Chantiers à la montagne. Zurich.

356. *Jeune dessinateur*. Béton armé. Zurich.

360. *Dessinateur*. Suisse orientale.

362. *Technicien en génie civil ou dessinateur*. Bureau d'ingénieur. Jura bernois.

364. *Ingénieur civil ou ingénieur rural*. Irrigation. Langues française et anglaise. Très bonne rétribution en U. S. A. dollars. Voyage aussitôt que possible. Durée du contrat : trois ans. Voyage payé. Société nord-américaine. Lieu d'activité : Haïti.

370. *Dessinateur*. Béton armé. Bureau d'ingénieur. Zurich.

372. *Dessinateur*. Zurich.

(Suite page 15 des annonces).

Rédaction : D. BONNARD, ingénieur.

**NOUVEAUTÉS - INFORMATIONS DIVERSES**

**Construire et décorer en bois**

Sous ce titre, « Lignum », Union suisse en faveur du bois, organise, pour la Suisse romande, une exposition, qui aura lieu du 22 mars au 5 avril 1952, au Musée des arts décoratifs du Palais de Rumine (place de la Riponne), à Lausanne.

Il peut paraître étrange qu'en une période où le bois est plutôt rare, on se livre à une propagande comme celle-là. C'est que « Lignum », dont font partie les plus importantes associations de l'industrie du bois et les milieux intéressés à son utilisation, ne se propose pas seulement de faire connaître le bois, matériau de construction et de décoration de premier ordre, mais encore d'en étudier l'application la plus rationnelle au bâtiment. Il s'agit d'éviter tout gaspillage.

En 1950, « Lignum » a ouvert un concours de constructions, de projets et d'études monographiques, dans le but de contribuer à l'emploi judicieux du bois dans la construction. Ce concours a remporté un grand succès et les travaux présentés à cette occasion (maisons d'habitation, bâtiments industriels et maisons de repos, écoles, églises, bâtiments agricoles) ont donné lieu à une critique sévère. Les 78 projets retenus ont été finalement groupés en une exposition itinérante. Et c'est cette exposition qui sera présentée ces jours prochains au public romand.

Inutile de dire que ces travaux offrent un intérêt indéniable pour tous ceux qui travaillent le bois ou sont appelés à construire. Il y a là une foule d'idées ingénieuses, de solutions heureuses pour son utilisation. Le grand public lui-même prendra plaisir, sans doute, à visiter cette exposition.

Ajoutons que plusieurs artisans de chez nous y participent également. Ils y présentent des travaux originaux qui seront une révélation pour beaucoup.

L'Exposition « Construire et décorer en bois » aura donc un caractère à la fois artistique et technique. A ce titre, elle constituera un événement de notre vie romande et remportera le succès qu'elle mérite. (Entrée libre.)

**Ecole d'agriculture de Grange-Verney**

(Voir photographie page couverture.)

L'Ecole d'agriculture de Grange-Verney accueille depuis l'automne 1951 les jeunes gens de nos campagnes. La photo de notre page de couverture montre qu'il s'agit d'un ensemble assez important, qui est dû à l'architecte Marc Piccard.

La Fabrique coopérative de menuiserie a exécuté les fenêtres et une partie des menuiseries intérieures.

Cette jeune entreprise a démontré que, bien qu'elle se soit spécialisée dans la fabrication des menuiseries normalisées, elle était néanmoins parfaitement à même d'exécuter les travaux les plus divers que peut demander une construction de ce genre. La preuve est faite que, même dans une fabrique, peut subsister le goût de la « belle ouvrage », du travail soigné et bien fini qui caractérisa toujours nos bons artisans du bois.